

A m. de Huyghen

Copie

A la Haye ce 22^e Nou^v 1674

635.

Monsieur;

Jurant la fonction d'une charge, dans laquelle
vous m'avez vu employer une partie de mes
meilleurs amis j'ai esté soy-même d'assez et
registre de ma main quelque nombre de memoires
et formulaires, servant à la ditte charge; pour
si peut estre, quelcun de mes enfans y pourroit
estre appelle apres moy. Ce qui estant arrivé par la
grace de dieu, que m'a laissé vivre jusqu'à y voir
establi mon digne comme je devoy que vos deans,
son malheur a voulu que le registre s'est perdu
parmi cette partie de nostre bagage qui a esté
pillé au combat de sonoffe; mais j'ai esté
consolé de sçavoir, qu'il est tombé entre les mains
de ny des Secretaires de Monseign. le Prince de
Condé; et sans croire, Monsieur, que, si vous plaît
de me gratifier d'un mot d'intercession auprès de
S. M. qui, peut estre, aura encore quelque memoire
des grandes fautes dont elle a toujours daigné
m'honorer, tant à Bruxelles qu'à Paris, elle voudra
bien avoir la bonté de me faire restituer ce
^{par un}
~~par un~~ valium, piece tres-inutile d'enfant n'y

636
Le sur tout de ce qui concerne les affaires
de l'Etat, les lettres de l'abbé de Saint-Denis, et les autres
autres ordres par lesquels on s'est servi de la
Lettre de la Reine.

26. Aug. 74. Præmissis.

Le Tuteur de V. A. ayant sceu par son fils qui
l'asist ^{à l'armée}, comme il se trouvoit
de pourveüe de tout les ^{bagage} dont on ne peut se
passer qu'avec la dernière incommodité de ce ^{grand} ^{port}
de Merdeir, s'il advenoit de me porter le
Mémoire cy joint. sur lequel je supplie très-humble-
ment V. A. de me vouloir faire departir ses ordres. Il
n'y aura rien de si aisé que de venir à bout de
ce qu'il propose.

Par un plus grand Esprit que n'en a appartenu
V. A. pour le présent, j'attends la grace de ses réponses
sur celles que j'ay eu l'honneur de lui écrire, entre autres

ayant rien qui contienne aucun secret d'Etat
ains seulement des annotations de choses
constituées en nos Provinces, et les formes de
deposées ordinaires comme pour les élections et
l'establissement des magistratures, d'Actes
et Commissions politiques ou militaires et choses
semblables, d'aucun peu de valeur à Paris que
ce soit le grand inogol. Le vus supplie très-humble-
ment, de ^{vouloir} faire valoir où il appartient, les raisons
que vus voyez que j'ay de souhaiter que ces feuilles
toutes de ma main, ne pourrissent et périssent en
un lieu, où elles ne peuvent servir qu'à accommoder
un Apothicaire. Je n'ay pas eu assez de p'tantion
pour importer dix-huit. Mennege le Prime-
d'une chose de si peu: mais si vus le trouvez
certain: je m'en acquitteray le moins mal qu'il sera
sira possible: obligé moi de m'insinuer de mon
devoir en cette occasion, et de croire, qu'en toutes celles
de vos services, et de qui que ce soit des vus, vus me
trouvez sans varier q. P. d. Je fus hier ravi d'entendre
par M. de Armainvilliers la belle et nouvelle disposition qu'avez
vus trouver: ainsi jusqu'à présent et à l'avenir par les autres